

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

N° 19

21<sup>e</sup> année · mercredi 9 mai 2018

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



PIERRE NOVERRAZ

## JOURNÉE REVENDICATIVE!

Des milliers de personnes ont manifesté le 1<sup>er</sup> Mai dans toute la Suisse pour exiger l'application immédiate de la Loi sur l'égalité. Les travailleurs de divers secteurs luttant pour défendre leurs conditions de travail ont aussi exprimé haut et fort leurs exigences. **PAGES 6-7**

### POINT DE MIRE

## La paix du travail chahutée

Sylviane Herranz

**L**a colère noire des femmes, exprimée le 8 mars dernier peu après le renvoi aux caisses grecques par le Conseil des Etats de la révision de la Loi sur l'égalité, une révision pourtant minimaliste et sans contrainte, a été à l'origine du mot d'ordre de ce 1<sup>er</sup> Mai 2018: «Egalité salariale. Point final!» Si les femmes étaient très nombreuses dans les rangs de la cinquantaine de manifestations s'étant déroulées en Suisse, des blocs de maçons, d'ouvriers du second œuvre ou encore d'électriciens ont fait entendre leurs voix.

Depuis le début de l'année, la tension croît dans le secteur privé. Les négociations des conventions collectives de travail se heurtent à des revendications patronales de pur démantèlement. Chez les maçons, les entrepreneurs réclament une flexibilisation du temps de travail, poussant même jusqu'à des journées de 10 heures, soit 50 heures par semaine. Ils exigent aussi des baisses de salaire prétextant pouvoir ainsi garder les maçons âgés, qui aujourd'hui se retrouvent sur le carreau à 50 ou 55 ans, perdant leurs droits à une retraite anticipée. Un acquis fondamental, attaqué également, les patrons voulant que les travailleurs bossent jusqu'à 62 ans, ou alors qu'ils perdent un tiers de leur rente s'ils persistent à vouloir partir à 60 ans. La semaine dernière, et malgré les rangs serrés des maçons dans les cortèges du 1<sup>er</sup> Mai, les entrepreneurs persistaient dans leurs exigences sur la retraite anticipée, soutenus en cela par une décision, jugée illégale par les syndicats, de l'Institution supplétive qui a annoncé ne plus vouloir assurer les maçons durant leur retraite anticipée. Ce qui a provoqué l'émoi sur les chantiers. Or les syndicats ont des propositions pour garantir la retraite à 60 ans, même avec l'arrivée des baby-boomers. Face au mépris patronal, le ton va monter. C'est sûr. Rendez-vous est pris le 23 juin par les travailleurs de la construction qui descendront dans la rue à Zurich. Et poseront peut-être leurs outils à l'automne pour se faire vraiment entendre. Car trop, c'est trop. Epuisés par des cadences infernales, il est hors de question de lâcher sur la retraite anticipée. Et sur leurs revendications en matière de salaires, qui n'ont pas bougé depuis des années.

Même chose pour les employés du second œuvre, présents eux aussi en force le 1<sup>er</sup> Mai. Ils n'en peuvent plus de voir leur pouvoir d'achat diminuer face à des hausses incessantes de primes maladie alors qu'en six ans, ils n'ont été augmentés qu'une seule fois. Les électros étaient aussi là en force, pour dire qu'ils étaient prêts à couper le courant si leurs revendications n'étaient pas entendues. Ils le clameront à nouveau le 19 mai prochain à Zurich, lors d'une manifestation nationale au siège de l'Union suisse des installateurs-électriciens avec qui les syndicats renégocient leur CCT. Le mépris, l'irrespect: les femmes, les maçons, les peintres, les électros ou encore les horlogers, qui se mobilisent eux aussi pour revaloriser leurs salaires, en ont assez. La colère gronde dans les rangs des travailleurs. Si les patrons font la sourde oreille, quelque chose risque bien de changer au pays de la paix du travail... ■

### PROFIL



Andrea Antoniotti, la solidarité rivée au cœur.

**PAGE 2**

### CONSTRUCTION

Situation explosive.

**PAGE 3**

### TRAVAILLEURS ÂGÉS

Ne pas nier les problèmes.

**PAGE 5**

**Sonya Merroud**

I l'a jamais manqué un cortège du 1<sup>er</sup> Mai. Une manifestation. Une distribution de tracts. Une récolte de signatures. Et même la retraite venue, Andrea Antoniotti a poursuivi son engagement solidaire. Aujourd'hui, à 75 ans, cet Italo-Suisse vivant à Monthey, en Valais, fête ses 50 ans de militantisme syndical. Un combat naturel pour cet homme amical, prompt à tutoyer ses interlocuteurs, qui s'irrite devant l'égoïsme, «pire que le cancer». Mais s'il peut piquer des colères, il retrouve très vite son calme. Et pour cause. L'homme, sensible, déteste les conflits, privilégiant le dialogue et la bonne entente avec tous. Un trait de caractère qui ne l'a pas empêché de se mobiliser tout au long de son parcours pour ses collègues comme pour ses proches. Il dira d'ailleurs, regardant dans le rétroviseur de sa vie, ne nourrir aucun regret sauf, peut-être, celui de n'avoir pu aider davantage de personnes. Et le retraité de continuer à rêver à un monde «plus juste, plus humain, où personne ne souffrirait de la faim», lui qui associe le bonheur à ces conditions tout en se disant néanmoins heureux à son niveau, grâce aux siens et à ses amis. Même si, tout au long de l'entretien, il laissera poindre une certaine mélancolie et nervosité, entre soucis familiaux et baisse de forme... Ce monde meilleur auquel il croit encore, il y a contribué à son échelle.

**«SEUL, ON NE PEUT RIEN»**

Syndiqué de la première heure, socialiste, cet ancien mécanicien n'a pas méprisé ses efforts pour faire avancer les choses. De 1966 à 1987, travaillant pour Zwahlen et Mayr (Z&M) puis, jusqu'en 2003, pour la société associée, Giovannola, l'homme a occupé dans les deux structures la fonction de vice-président de la commission d'entreprise. «Je me battais pour de bonnes conditions de travail, des rémunérations justes, les vacances...» note Andrea Antoniotti, relevant que, déjà dans les années 1968-1969, Z&M accordait un 13<sup>e</sup> salaire aux ouvriers. Ces deux sociétés, remarque-t-il encore, ont été par ailleurs parmi les premières à donner congé aux ouvriers le jour de la Fête internationale des travailleurs. Il souligne aussi le passage sans perte d'acquis de la Convention collective d'entreprise, qualifiée de bonne, à celle nationale de la branche. «La lutte collective est importante. Seul, on ne peut rien», poursuit le retraité tout en déplorant une solidarité en perte de vitesse auprès des jeunes. «Il faudrait mener une réflexion syndicale approfondie sur ce sujet. Motiver la relève, l'inciter à s'unir.» Un objectif prioritaire selon le militant, toujours actif au sein du comité romand et valaisan des retraités d'Unia, qui estime aussi capital d'œuvrer à l'égalité salariale entre les hommes et les femmes. Comme il s'inquiète de la numérisation du monde professionnel et de la disparition de postes, de la diminution



Andrea Antoniotti déplore le manque d'engagement syndical des jeunes.

## LA SOLIDARITÉ RIVÉE AU CŒUR

Cette année, Andrea Antoniotti fête 50 ans de militantisme syndical. Un engagement naturel pour cet ancien mécanicien italo-suisse

des prestations chômage, des risques pesant sur les retraites...

**DOUBLÉMENT FÊTÉ**

«J'ai pour ma part eu la chance de bénéficier d'une bonne ambiance au travail sauf à la fin, l'entreprise ayant fait

faillite. J'aimais beaucoup mon métier. J'ai consacré 44 ans de mon existence à la mécanique.» Une vie de labeur - «On ne comptait pas nos heures, aussi avec le job à la vigne» - qui a débuté dans nos frontières en janvier 1962. «Je viens de Toscane, en Italie. Je travaillais alors

à deux heures de trajet de mon village. Pénible. Sur les conseils d'un copain, j'ai bouclé ma valise pour le Valais où je l'ai rejoint.» Le plein-emploi et un petit goût pour l'aventure ont aussi motivé le jeune homme d'alors à immigrer. A son arrivée, il œuvre pour différentes

**DE BIAIS**

Daniel Süri

## NOM D'UN PÉTARD!

Etes-vous, par hasard, nés entre 1980 et 2000? Si oui, alors vous faites partie de la génération dite des «millénials», autrement dit du millénaire. Ça alors, hein? Comme ça, sans avoir rien demandé, pouf, vous voilà millénials. Y en a quand même qui ont de la chance, non? Pas avant de savoir ce qu'on gagne? Et donc ce que l'on perd d'être né en 1979 ou en 2001? Bien sûr, bien sûr... Eh bien voilà, disons, hum, que c'est un peu compliqué. Parce que selon un billet du blogue du *Temps*, un peu ancien - 2015, vous voyez si ça date, à notre époque -, les millénials sont une

génération qui échappe aux catégories. Je cite le blogue du *Temps*, parce que moi, je suis un peu largué dans ce genre de modernité. Comme Hans Im Obersteg (HIO), de la Manip (Mission d'action novatrice de l'industrie privée), quoi. En bout de course, mais pas encore bon pour la casse... Nés avant l'ordinateur, tu vois le topo! Spécialistes du Tipp-Ex, du stencil et du duplicateur. Ça craint.

Mais revenons à nos millénials, qui échappent aux catégories, enfin pas complètement quand même puisque l'on en a fait la catégorie de ceux qui échappent aux catégories. Ils sont là où on ne les attend pas et pas là où on les attend. Bref, ils mutent constamment et rapidement. Sauf sur un point: ce sont des *digital natives*. Ça se dit «digiteur nataïv», et c'est pas franchement élégant, mais bon, faut ce qui faut pour avoir l'air *up-to-date*, voire carrément *trendy*, soit vachement *in* comme on disait il y a fort longtemps. Et qu'est-ce que donc un *digital native*? Ben c'est quelqu'un qui est né avec un smartphone collé à l'oreille et une tablette entre ses petites mimines. Connecté dès le premier jour, biberonné aux GAFAM (Google, Apple, Face-

book, Amazon et Microsoft) et élevé au numérique à haute dose. Trente ans plus tard, on peut vous dire que c'est une ca-ta-strophe. Majuscule et soulignée, la cata. Figurez-vous que ces jeunes morveux et morveuses, une fois devenus grands, sont restés accros aux GAFAM et qu'ils et elles continuent à pianoter comme des malades, même quand ils ne devraient pas. Résultat: la productivité pique du nez et leur QI s'écrase! Ah, là, là, c'est du beau! Selon une note de Bank Underground, un blogue rédigé par des collaborateurs de la Banque d'Angleterre (*Happy Birthday to the Queen!*), on perdrat environ une heure de travail par jour à errer sur les réseaux sociaux. Et près de deux heures pour les millénials. Oh, les glandeurs! Oh, les feignasses! Ça devait sauver le monde, trouver les solutions de demain, booster la croissance et ça se promène, mine de rien, sur les réseaux, tout en faisant semblant de bosser! Comme ces gens sont distraits, ils peinent à se concentrer. Du coup, ça rajoute vingt-cinq minutes de perdues, le temps de retrouver son efficacité antérieure. Et voilà comment on se moque des gé-

nérations précédentes! De celle de M. Frederick Winslow Taylor, inventeur de la prétendue organisation scientifique du travail et du management moderne, qui passa sa vie à combattre la flânerie de l'ouvrier au travail. Il inspira, entre autres Henri Ford, l'industriel de l'automobile, un peu nazi et passablement antisémite, mais enfin *nobody is perfect*, comme ils disent à Detroit.

Non contents de tirer la langue auaylorisme et au fordisme, les millénials font encore pire. Selon une étude citée par la journaliste Christine Rosen, du *New Atlantis*, un journal américain traitant des relations entre les technologies et la société, les interruptions provoquées par les appels téléphoniques intempestifs et la consultation trop fréquente des mails et des notifications provoquaient une baisse du quotient intellectuel (QI). De combien cette baisse? Alors, là, attention, tenez-vous bien: deux fois plus forte que celle observée chez certains fumeurs de marijuana! Nom d'un pétard! Vous voyez le tableau: vous entrez dans une banque et la conseillère ou le conseiller se montre aussi réactif que Doc Gynéco au sommet de

entreprises et passera deux ans au barrage en construction du Mattmark. «Un chantier assez dur avec quelque 800 ouvriers. Je réparais les pelles mécaniques. On vivait dans des baraquas à deux. Il y avait beaucoup d'Italiens de Belluno (Vénétie). Originaire de Toscane, j'étais l'étranger», se souvient Andrea Antoniotti qui a épousé en 1967 une Valaisanne. «On a fêté l'an dernier nos noces d'or. Deux fois. En Suisse et en Italie», relève le septuagénaire, père de deux grands enfants qui, au bénéfice de la double nationalité, serait bien emprunté s'il ne devait en choisir qu'une.

**PAS DE PEUR**

«Ma vie est ici, mais je tiens à mes racines. Je n'aime pas entendre de critiques sur les étrangers. Elles me font mal. Même si je ne suis pas visé», poursuit l'immigré qui passe volontiers du temps à la Colonie italienne.

*«Ma vie est ici, mais je tiens à mes racines. Je n'aime pas entendre de critiques sur les étrangers. Elles me font mal. Même si je ne suis pas visé.»*

«Là, on parle plus fort. On peut...» sourit-il alors qu'il continue à se rendre deux ou trois fois par an dans son pays natal, y suit l'actualité et le sport. À Monthey, le retraité ne manque pas d'occupation: jardin potager - avec le plaisir d'offrir des légumes à son entourage -, ski de fond et raquette en hiver, garde de sa petite fille, parties de cartes avec ses amis, balades dans la nature... «J'aime bien partir à la cueillette des champignons. Mais dans ce cas, tout seul, pour rester concentré», précise Andrea Antoniotti qui, interrogé sur ce qui lui inspire de la peur, hésite avant de répondre un «Ma... rien. J'ai de bonnes relations avec tous. Quant à la mort, elle fait partie de la vie», lance ce catholique qui apprécie le pape François. «Il en faudrait plusieurs comme lui. Il est ouvert, humain, sincère», relève-t-il avant de conclure sur une note plus joyeuse, chassant les ombres ternissant un moral un rien en berne: «Que la vie continue. Avec bonne humeur!» Une invite appuyée alors par une pétillante lumière dans ses yeux bleus. ■

sa gloire. Trois minutes pour vous expliquer qu'elle ou il vient de consulter son site Facebook et de répondre à deux ou trois messages. Trois minutes de plus pour ôter son bonnet rasta virtuel et vous voilà enfin servi. Mais ce n'est plus de la flânerie, c'est un vrai sabotage économique de dimension mondiale... Pendant que M. Mark Zuckerberg se démène pour expliquer comment les as du réseau social de Facebook n'avaient aucune idée de ce qui se passait avec les données une fois qu'elle quittait les serveurs - on ne rit pas, je vous en prie -, voilà comment ses enfants le remercient, lui et ses fourbes copains des GAFAM: en ramenant leur QI au niveau des chaussettes et en calant leur productivité sur celle d'un paresseux tridactyle d'Amérique centrale! Animal au demeurant fort sympathique. Bon, mais n'ayez crainte, ça va bien-tôt changer. Pour faire oublier ses errements passés, Facebook s'apprête à lancer un site de rencontres, pour faciliter des relations authentiques et durables, dit-il. Attention à la chute de QI! ■

# SITUATION EXPLOSIVE DANS LA CONSTRUCTION

**Alors que les partenaires sociaux n'arrivent pas à s'accorder sur des mesures d'assainissement de la retraite anticipée, une polémique vient mettre de l'huile sur le feu**

**Manon Todesco**

**S**yndicats et patrons du bâtiment se sont réunis le 4 mai lors de la séance du Conseil de fondation FAR (retraite anticipée). La génération des baby-boomers arrivant à la retraite ces prochaines années, les deux parties sont conscientes que des mesures d'assainissement s'imposent, et vite. Pour Unia, il s'agit d'un problème temporaire à résoudre, car, encore en 2017, les recettes de la FAR étaient supérieures aux dépenses. Alors qu'en temps normal, environ 1100 maçons prennent leur retraite anticipée chaque année, le syndicat table plutôt sur 1600 travailleurs par an jusqu'en 2024.

Unia et Syna ont, de leur côté, proposé des mesures d'assainissement «équilibrées» afin de garantir la retraite à 60 ans, à savoir l'augmentation des cotisations salariales pour la FAR de 0,75%, répartie entre travailleurs et employeurs, ainsi qu'une adaptation acceptable des prestations FAR à la prévoyance professionnelle. Ces mesures seraient abandonnées après 2024, car le nombre de rentiers diminuera. Pas du tout convaincue, la Société suisse des entrepreneurs (SSE) a tout rejeté en bloc. De son côté, elle préconise une augmentation de l'âge de la retraite à 61,5 ans ou une réduction des prestations mensuelles de 30% pendant la retraite anticipée.

Ces deux variantes sont inacceptables

pour les syndicats. «La rente moyenne s'élève à 4400 francs, précise un communiqué syndical. C'est déjà à peine suffisant pour vivre. Avec une rente encore plus basse, plus aucun travailleur de la construction ne pourra se permettre une retraite anticipée.» Sans oublier qu'aujourd'hui, passé 55 ans, les travailleurs de la construction sont souvent contraints d'abandonner leur métier en raison de la baisse de leurs capacités physiques ou bien sont victimes de licenciements.

Les syndicats vont plus loin. Pour eux, les propositions de la SSE sont clairement contraires à la loi. «Selon les prescriptions légales, l'assainissement d'une caisse de pension doit être équilibré et proportionné. Il n'est pas admissible que cela se fasse uniquement sur le dos des travailleurs.»

## RETRAITE ANTICIPÉE EN PÉRIL ?

Dans ce contexte très tendu entre les partenaires sociaux, qui ont en parallèle entamé les négociations en vue du renouvellement de la Convention nationale de la construction, une annonce a eu l'effet d'une bombe. Le 3 mai, le Conseil de fondation de l'Institution suppléative paritaire (la caisse de pension nationale où deux tiers des maçons à la retraite anticipée sont affiliés) a résilié son contrat avec la FAR au 1<sup>er</sup> janvier 2019, prétextant un système trop coûteux. Conséquence: les maçons qui souhaitent prendre leur



Face aux attaques patronales, Unia Fribourg a mené une action vendredi 4 mai sur un chantier de Villars-sur-Glâne. Les travailleurs tiennent à leur retraite à 60 ans d'autant que, selon le syndicat, leur caisse est solide.

retraite à 60 ans devront faire des démarches individuelles pour s'affilier auprès d'une nouvelle caisse de pension LPP. Pour Unia, la solution serait que les travailleurs puissent rester dans leur caisse de pension, tout simplement.

Les syndicats l'ont annoncé: ils poursuivront en justice la Fondation Institution suppléative, qui ne veut plus affilier les maçons âgés. «La Fondation Institution suppléative est tenue par la loi d'offrir aux travailleurs âgés exclus de leur caisse de pension la possibilité de poursuivre leur prévoyance professionnelle, informe les syndicats.

Il est honteux que l'Institution suppléative cherche à se débarrasser d'un problème systémique sur le dos des maçons âgés.»

Quant aux maçons, plus remontés que jamais par cette nouvelle attaque de leur retraite à 60 ans, ils sont prêts à se mobiliser. «Les travailleurs de la construction ne resteront plus longtemps inactifs, insiste Unia. Ils organisent actuellement un vote portant sur une grève sur les chantiers.»



Une quarantaine de maçons se sont mobilisés à Villars-sur-Glâne pour contester les récents événements.

Dans l'intervalle, les négociations conventionnelles se poursuivent. «Les négociations de la FAR et de la CN ne peuvent pas être séparées, insiste José Sebastiao, secrétaire syndical coresponsable de la construction à Unia Genève. Pour discuter de la FAR, il est impératif de se mettre d'accord sur l'augmentation des salaires.» Pour ce dernier, l'absence d'augmentation salariale ces quatre dernières années a joué en défaveur de la retraite anticipée. «Si on augmente les salaires de 150 francs comme le de-

mandent les syndicats, les cotisations de la partie employée augmenteront automatiquement.» Une nouvelle rencontre des partenaires sociaux aura lieu fin mai. Hormis les mesures d'assainissement de la FAR, les syndicats devront se battre contre la volonté de la SSE de diminuer les salaires des maçons âgés, de réduire la protection contre le licenciement et d'allonger la durée du travail jusqu'à 50 heures par semaine. ■

Des députés ont demandé, sans succès pour l'heure, que l'Office AI du canton révise tous les dossiers contenant une expertise Corela et qu'il informe les assurés potentiellement lésés

**Sylviane Herranz**

«Je prends acte avec regret qu'il n'y a aucune volonté de l'Office AI du canton de Vaud de s'autosaisir de son droit de révision et qu'il n'y a aucune volonté d'informer les assurés sur leurs droits.» Pour Nicolas Rorat Fernandez, député au Grand Conseil vaudois et juriste chez Unia, la réponse du Conseil d'Etat reçue le mardi 24 avril dernier à sa question orale concernant la clinique Corela, n'est pas satisfaisante, d'autant plus que les délais donnés aux personnes lésées pour agir sont très courts.

Dans sa question, le député avait rappelé que la clinique genevoise, rebaptisée MedLex SA, a été sanctionnée par le Tribunal fédéral pour des graves manquements et des violations des devoirs professionnels dans la réalisation d'expertises médicales. Il demandait au Conseil d'Etat quelles démarches l'Office AI (OAI) du canton avait entreprises pour les dossiers d'assurés dont le mandat d'expertise avait été confié à Corela et si les assurés avaient été informés de la possibilité de faire réviser les décisions les concernant. Jean-Michel Do-

## L'affaire Corela devant le Grand Conseil vaudois

livo, député d'Ensemble à Gauche, avait lui aussi interrogé le Gouvernement et demandé qu'outre une information des assurés, une révision spontanée des cas soit effectuée.

### AU MOINS 155 SITUATIONS AU SEIN DE L'AI VAUDOISE

Lors de la séance du Grand Conseil du 24 avril, le ministre de la Santé et de l'action sociale, Pierre-Yves Maillard, a répondu aux deux députés. Egalement président du Conseil de surveillance de l'OAI vaudois, le conseiller d'Etat a d'emblée annoncé le peu, voire l'absence de compétence de cet organisme au niveau des décisions concrètes de l'OAI.

Il a indiqué que cet office avait lancé, dès réception de l'arrêté du Tribunal fédéral, une analyse pour déterminer si des actions devaient être entreprises et combien d'assurés vaudois étaient potentiellement concernés. «Il ressort que l'OAI ne mandate plus cette clinique depuis plusieurs années. Mais il reste une dizaine de situations encore en cours d'instruction pour lesquelles une expertise a été réalisée par la clinique Corela», a-t-il précisé, relevant cependant qu'«apparemment ces expertises ne comportent pas de faits analogues à ceux décrits par la justice». Pour les décisions entrées en force, Pierre-Yves Maillard a informé que l'OAI a identifié 155 situations d'assurés «pour lesquelles une expertise de la clinique Corela figure au dossier», un chiffre toutefois non exhaustif, a-t-il souligné, le système de l'OAI ne permettant pas d'identifier les situations où une expertise Corela aurait été réalisée sur mandat d'un autre assureur. Par ailleurs, a ajouté le conseiller d'Etat, «la simple présence dans un dossier d'une expertise de la clinique Corela n'indique pas systématiquement que l'OAI s'est appuyée sur cette pièce pour fon-

der sa décision. Un document médical étant désigné comme une expertise n'a pas une valeur automatiquement admise.»

### DEMANDE PROCHIENNE AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

«Sans faits nouveaux portés à la connaissance de l'OAI, l'office n'est pas tenu juridiquement de procéder à des recherches systématiques afin d'identifier les situations», a relaté Pierre-Yves Maillard, tout en s'engageant à demander, lors du prochain Conseil de surveillance de l'OAI, «qu'un processus de réexamen de ces situations soit enclenché et que l'office soit particulièrement vigilant dans le cadre de son travail d'instruction si une expertise de la clinique Corela figure au dossier.»

Nicolas Rorat Fernandez salue cette intention, mais rappelle que les délais sont très courts, les assurés ne pouvant déposer une demande de révision que jusqu'au 18 mai au plus tard (une date ultime, le délai de fin avril étant repoussé en raison des vacances de Pâques). Il s'étonne également que l'OAI estime ne pas être tenu de procéder à une instruction automatique de tous les dossiers, alors qu'il existe une obligation légale de le faire pour les assurances sociales. «Cette affirmation est scandaleuse d'autant que l'on n'a pas connaissance de l'ampleur des dommages, et que les personnes concernées sont déjà fragilisées et peu au fait des questions juridiques. Ces 155 cas sont des cas potentiellement litigieux, sans compter tous les autres assurés non identifiés. J'appelle vivement toutes les personnes concernées pensant être lésées à s'annoncer au plus vite, notamment en se rendant à une permanence d'Unia.» ■



**ELECTROS:**  
**MANIF NATIONALE LE 19 MAI À ZURICH**

Les syndicats négocient cette année la nouvelle Convention collective de travail de l'installation électrique et des télécommunications. La branche et ses salariés sont aujourd'hui confrontés à de grands défis, notamment en raison de la numérisation. Pour y faire face, les travailleurs de l'électricité exigent des améliorations de leurs conditions de travail. Ils demandent des salaires attractifs avec une hausse de 150 francs par mois pour tous et de 200 francs pour les minimas salariaux, la retraite anticipée à 62 ans, cinq jours de formation continue, 20 francs d'indemnité repas et un 13<sup>e</sup> salaire pour les apprentis. Une pétition soutenant ces exigences a déjà recueilli 4000 signatures. Elle sera remise à l'Union suisse des installateurs-électriciens le samedi 19 mai prochain à Zurich, à l'occasion d'une grande manifestation nationale des électros «Pour la défense de la branche et de son avenir». Unia invite tous les salariés de l'électricité du pays à participer massivement, avec famille et amis, à la manifestation. Les transports sont gratuits et ouverts aussi bien aux membres syndiqués qu'aux sympathisants. ■ L'ES

Manifestation: samedi 19 mai à 13h30 à Zurich, Walchebrücke (à côté de la gare). Réservations et horaires des départs en train: [www.unia.ch/electro](http://www.unia.ch/electro)



# NE PAS NIER LES PROBLÈMES

La quatrième Conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés s'est déroulée le 26 avril dernier, non sans présenter des divergences de vues

Sonya Mermoud

**P**as de mesures concrètes en vue. La Conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés organisée le 26 avril dernier à Berne n'entraînera pas la mise en place de dispositions particulières pour favoriser le maintien de cette catégorie de salariés sur le marché de l'emploi ou pour les aider à retrouver un poste. Seule «concession», elle a accepté d'étudier des propositions susceptibles d'améliorer la situation financière des chômeurs seniors en fin de droit. Réunissant des représentants de la Confédération, des cantons, de l'Union syndicale suisse (USS), de Travail.Suisse, de l'Union patronale suisse et de l'Union suisse des arts et métiers, la rencontre, quatrième du genre, était placée sous la houlette du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. Elle a généré une lecture pour le moins différente de la situation de celle effectuée par l'USS, soulignant essentiellement la contribution des seniors actifs à l'économie et misant sur la responsabilité de chacun à rester employable. «On a estimé que le sujet ne présentait pas de problématique particulière. Qu'il n'y avait pas lieu d'agir. Pourtant, pour les chômeurs âgés, la situation se révèle très difficile», relève Daniel Lampart, économiste en chef et premier secrétaire de l'USS. Dans un communiqué, la faîtière syndicale estime ainsi pour sa part qu'il ne faut pas nier les problèmes et suggère différentes pistes susceptibles de prévenir et d'améliorer la situation des cinquantenaires et plus.

## TOUJOURS PLUS DE CHÔMEURS ÂGÉS EN FIN DE DROIT

Si, reconnaît l'USS, la proportion des seniors actifs se révèle élevée – 72,7% des 55 à 64 ans travaillent – elle note toutefois que l'activité professionnelle dans tous les groupes d'âge a augmenté. Une réalité imputée à des changements sociétaux et au nouveau rôle des femmes mais aussi à la baisse des rentes du 2<sup>e</sup> pilier, «réduisant à néant de nombreux projets de retraite anticipée». «Un nombre croissant de personnes doit travailler plus longtemps pour cette raison.» La pratique plus restrictive de l'assurance invalidité et le relèvement de l'âge de la retraite dans les caisses de pension expliquent aussi cet état de fait. Reste que, quand les travailleurs âgés perdent leur emploi, en retrouver un autre relève souvent du parcours du combattant. Le chômage frappant cette catégorie de personnes a en outre plus augmenté que dans les autres tranches d'âge. Phénomène qui s'est surtout accentué ces deux dernières années, relève l'USS. Avec le risque avéré de finir à l'aide so-

ciale. Selon l'organisation syndicale, depuis 2005, le taux des 50-64 ans confrontés à cette issue a doublé, passant à 2,9%. «Les chances d'une partie des chômeurs âgés de retrouver un job sont réduites. Ils rédigent souvent des centaines de lettres de postulation, en vain. C'est très dur psychologiquement. Pourtant, il n'y a pas une volonté du Département fédéral de l'économie de réagir», déplore Daniel Lampart. Un problème d'autant plus insoluble et révélateur de discrimination que nombre de sans-emplois concernés bénéficient de bonnes qualifications et se montrent prêts à diminuer clairement leurs prétentions de salaire...

## PROTEGER LES TRAVAILLEURS ÂGÉS

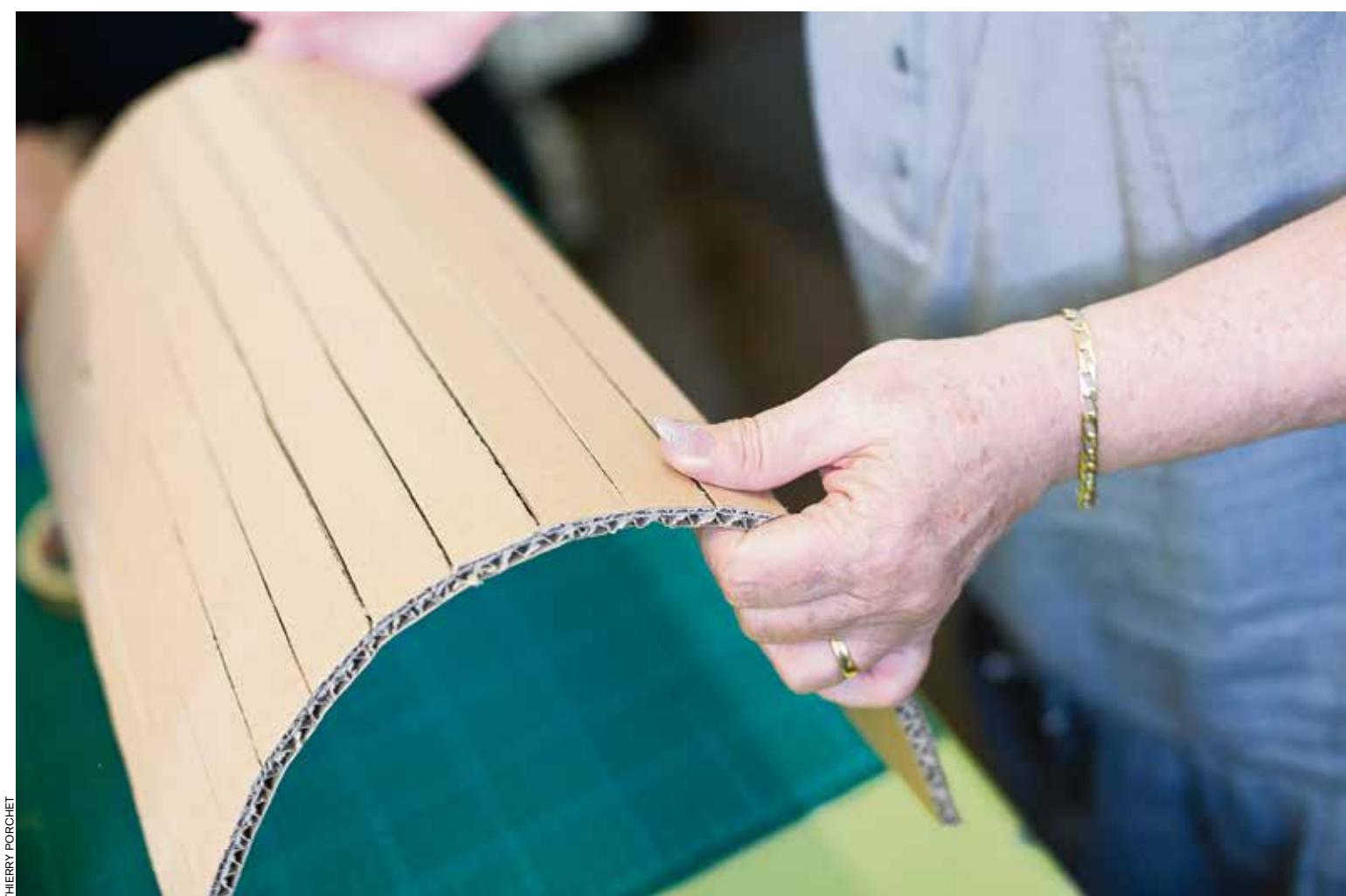
Dans ce contexte, l'USS propose d'agir de manière préventive et demande une protection des travailleurs dès 50 ans contre les licenciements, comme le prévoient déjà des CCT. Pour accroître les possibilités des travailleurs âgés de retrouver un emploi, elle réclame une application systématique de l'obligation d'annoncer les postes vacants, la mise en place de bilans de compétences, un soutien à la formation initiale et continue... Elle estime aussi que les personnes qui perdent leur job à 58 ans et plus doivent pouvoir rester dans leur caisse de pension. Pour les chômeurs âgés qui se retrouvent en fin de droit, elle se positionne en faveur de mesures spéciales propres à les aider à résoudre les problèmes financiers et sociaux inhérents à cette situation. «Il

est impératif de leur assurer un revenu correct et d'éviter qu'ils doivent puiser dans leur épargne», précise Daniel Lampart relevant, satisfait, que les parties prenantes ont accepté d'examiner différentes propositions allant dans ce sens. «On a pu obtenir, malgré la résistance du Département fédéral, la création d'un groupe de travail tripartite chargé d'évaluer la question.» Et l'USS de préconiser la mise en place d'une rente-pont, comme dans le canton de Vaud, ou de développer via les cantons les prestations de l'assurance chômage par une aide financière.

Si, au final, l'USS critique l'absence de recherche de solutions concrètes de la conférence, elle lui reconnaît néanmoins le mérite de permettre de discuter des problèmes. Dans ce sens, elle s'est positionnée avec succès en faveur d'une nouvelle édition en 2019, les autres partenaires souhaitant de leur côté la supprimer. ■

## «UNE FARCE!»

Chaque année, la Conférence nationale sur les travailleurs âgés est précédée d'une table ronde à laquelle participent les organisations actives dans le domaine, chargées d'informer «les décideurs» sur le vécu et les opinions de leurs membres. Cette édition s'est déroulée sans la présence de l'Association 50etplus qui a qualifié la réunion de «farce». «Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DFER) a modifié le format de la rencontre, qui facilitait la prise de parole des organisations concernées, au profit d'un panel d'experts, prestataires habituels du DFER niant la problématique. On n'a pas souhaité servir d'alibi», relève Loretta Rothstein, secrétaire de 50etplus. L'association – qui compte quelque 600 membres – avait au demeurant déjà été déçue par les réunions précédentes et leur issue. «On ne nous écoute pas. On ignore les problèmes ou on ne les juge pas si graves. Du coup, à quoi bon participer», interroge encore la responsable estimant que la conférence en question, depuis son lancement en 2014, n'a pris aucune mesure concrète, se limitant à des dispositions purement «cosmétiques». Et 50etplus d'insister sur la spirale du chômage de longue durée des sans-emplois âgés et du nombre croissant de quinquagénaires tombant à l'aide sociale. ■



Des mesures de protection contre le licenciement doivent être mises en place pour les travailleurs de plus de 50 ans, exige l'Union syndicale suisse, comme cela existe déjà dans certaines conventions collectives. Les syndicats demandent aussi de renforcer les moyens pour que les chômeurs âgés puissent retrouver rapidement du travail.

## POING LEVÉ

### Quand, même le 1<sup>er</sup> Mai devient commercial

Par Aline Andrey

Après le «Black Friday» en automne, les «French Days» au printemps. Décidément, les grandes enseignes françaises ne manquent pas d'imagination pour faire consommer encore et encore, en anglais *of course*, sans peur aucune du paradoxe! Une première édition d'une nouvelle opération commerciale, essentiellement en ligne, d'une durée de cinq jours, du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai inclus. Des promotions qui tombent outrageusement le Jour des travailleurs, quelques semaines après la grève historique du personnel de Carrefour toujours en lutte. Et crachent sur l'origine de cette date: la grève générale mobilisant quelque 340 000 travailleurs le 1<sup>er</sup> mai 1886, impulsée par des anarchistes afin de limiter la journée de travail à 8 heures. Une journée qui se termine sur la mort d'un manifestant et plusieurs blessés à la suite de la violence policière.

Trois jours plus tard, le 4 mai 1886, une marche de protestation dégénère. Une bombe explose, suivie de bagarres. Sept policiers sont tués pendant les affrontements. Quatre syndicalistes sont condamnés à mort et pendus le 11 novembre 1887 malgré l'inexistence de preuves. Quatre autres sont emprisonnés à perpétuité. Une date qui prendra le nom de «Black Friday»! Car, six ans plus tard, ces militants anarchistes sont innocentés et réhabilités par le gouverneur de l'Illinois: le chef de la police de Chicago avait commandité l'attentat pour justifier la répression. Mai et novembre se font étrangement écho. Même si le nom du grand bradage américain «Black Friday» proviendrait, depuis les années 1930, des embouteillages qui suivaient la fête de Thanksgiving (le 4<sup>e</sup> jeudi du mois de novembre) ou encore de la comptabilité des commerçants qui passaient à cette époque des chiffres rouges aux noirs.

La lutte pour les droits des travailleurs et, plus généralement, pour un monde plus juste semble être submergée par cet appel perpétuel à la consommation. Et alors même que ce besoin frénétique de vendre et d'acheter – comparable au paradoxe de la poule et de l'œuf – détruit la planète et engendre l'exploitation de millions de travailleurs. Pour ne donner qu'un exemple: un téléphone mobile porte en lui la sueur des esclaves modernes, parfois dans des régions en guerre, tel le Kivu en République démocratique du Congo. Car, pour sa fabrication, des métaux rares sont indispensables: l'or, le tantalum, l'étain, le tungstène, le cuivre, l'argent, le palladium, le cobalt, le lithium, l'indium, entre autres. L'opacité des constructeurs rend le recyclage complexe et sa réparation, un défi. Sans compter l'obsolescence programmée et un marketing sauvage qui la renforce en poussant le consommateur à penser que son appareil acheté un an auparavant est déjà trop vieux. Un phénomène encore accentué par le «Black Friday», les «French Days» et autres «Sale». ■



NELLABRADOR

# UNE JOURNÉE REVENDICATIVE POUR L'ÉGALITÉ, TOUT DE SUITE !

Des milliers de personnes ont manifesté dans plus de 50 localités du pays le 1<sup>er</sup> Mai lors de la Journée internationale des travailleurs. Une journée de lutte contre l'injustice sociale placée cette année sous la devise «Egalité salariale. Point final!». La plus grosse mobilisation a eu lieu à Zurich avec 13 000 participants. Près de 2000 personnes étaient présentes à Genève, 1500 à Lausanne et autant à Fribourg où le personnel de l'hôpital a défilé en masse pour la défense de son statut.

Petit tour en Suisse romande

## Unis pour l'égalité salariale à la Vallée

«Je gagne 3500 francs brut par mois. En quinze ans, je n'ai été augmentée qu'une fois. Quand on demande une hausse, on nous dit qu'il y a été engagé à ce tarif et que c'est comme ça. Si je suis là aujourd'hui, c'est pour l'égalité.» Moi, je gagne 3700 à 3800 francs brut. C'est au-dessus du minimum, et je suis solidaire de celles qui touchent moins. Mon entreprise est l'une qui paie le plus à la Vallée.» Devant la cantine du Sentier, deux horlogères se confient. Cette année, la question de l'égalité salariale avait été mise à l'ordre du jour de la fête ouvrière de la Vallée de Joux. Près de 180 personnes se sont rassemblées à l'appel du comité horloger et de la section locale d'Unia pour partager le traditionnel repas de midi. Une mobilisation exceptionnelle face aux enjeux en cours: bas salaires dans l'horlogerie, inégalités persistantes, attaques contre les travailleurs du bâtiment.

Ce 1<sup>er</sup> Mai combien avait aussi une valeur toute particulière, rappelée par Vanessa Monney, secrétaire syndicale du



Près de 180 personnes travaillant dans l'horlogerie, la microtechnique, mais également dans la construction et d'autres branches, se sont rassemblées dans la cantine du Sentier à la vallée de Joux.

SSP Vaud, oratrice du jour: «C'est ici, à la Vallée de Joux, que tout a commencé. C'est ici que des ouvrières de l'horlogerie en ont eu marre que, neuf ans après l'inscription de l'égalité dans la Constitution, rien n'avait changé. C'est de là qu'en 1990 est partie l'idée d'une grève nationale des femmes, qui a abouti, le 14 juin 1991, à une mobilisation énorme de 500 000 personnes sous le slogan "Les femmes bras croisés, le pays perd pied". Cette grève a marqué l'histoire syndicale et féministe du pays.» Et Vanessa Monney de rappeler que la colère gronde toujours, 27 ans plus tard. Une colère exprimée lors du congrès des femmes de



CATHY ARNAUD, HORLOGÈRE ET PRÉSIDENTE DU COMITÉ HORLOGER DU NORD VAUDOIS

«Nous sommes particulièrement nombreux aujourd'hui. Nous avons mobilisé pour la cause des femmes, car l'inégalité salariale est un problème dans l'horlogerie. Les salaires y sont cachés. Les patrons nous disent être transparents. Ils le sont sur beaucoup de choses mais pas sur les salaires. On ne voit jamais de chiffres. Il y a aussi une autre cause à défendre: j'ai 48 ans, et il est exclu que je prenne ma retraite à 65 ans! Nous perdons déjà beaucoup sur nos salaires par rapport aux hommes, c'est scandaleux que la loi et la Constitution ne s'appliquent pas. Et je suis très fière que la première grève des femmes ait été proposée par des horlogères de la Vallée. Je suis fière de notre secteur, nous avons une grande force de mobilisation. L'union fait la force. Soyons solidaires. Ce n'est que comme ça que l'on arrivera à faire bouger les choses!»



## Un 1<sup>er</sup> Mai solidaire à Genève

Environ 2000 personnes se sont rassemblées à Genève pour célébrer un 1<sup>er</sup> Mai aux couleurs de l'égalité salariale et du salaire minimum contre la précarité. A leur habitude, les rameurs du canton ont ouvert le bal. Syndicats et partis de gauche ont suivi. Unia, en tête, a pu compter sur de nombreux militants, représentant notamment le gros œuvre, le second œuvre et le nettoyage. «Les patrons veulent une Convention nationale dite moderne qui prévoit la semaine de 50 heures et la baisse des salaires: nous n'en voulons pas», a motivé Yves Mugny, responsable du secteur. Et ses troupes de scander: «Temporaires, ça suffit, limitons à 10%!»

Sans oublier de dénoncer la précarité des nettoyeuses, payées 19,60 francs de l'heure et pour qui il est «impossible de faire vivre une famille à Genève». A l'image des 30 000 travailleurs pauvres de Genève, qui doivent survivre au bout du lac avec moins de 4000 francs par mois.

Dans le reste du cortège, nous retiendrons les stagiaires de l'ONU du mouvement «Pay your interns», toujours plus nombreux chaque année, à dénoncer leur travail gratuit. «Le prestige ne paie pas mon loyer», peut-on lire sur une pancarte. Ou encore, «UNpaid UNfair» (impayé, injuste). Les militants anti-nucléaire ont également répondu à l'appel, tout comme les défenseurs de la cause palestinienne. Cette année, la communauté la-

tino a occupé une place importante, pour exiger notamment la liberté de Lula au Brésil ou encore la paix en Colombie.

Enfin, les 300 jeunes du «bloc révolutionnaire» et du mouvement pour le droit à la ville ont défilé derrière le slogan «Genève, debout, réveille-toi!». Outre une critique générale de la société capitaliste et patriarcale, les jeunes en noir ont appelé à la solidarité avec les «trois de Briançon», les Genevois Bastien et Théo et l'Italienne Eleonora, arrêtés et placés en détention provisoire en France le 22 avril lors d'une action de soutien aux migrants à la frontière italienne à la suite d'un blocage de celle-ci orchestré par le mouvement d'extrême droite Génération identitaire. Craignant les débordements, la police genevoise, lourdement équipée, a surveillé la manif comme le lait sur le feu et empêché l'accès au consulat de France depuis le parc des Bastions. Au final, tout s'est passé dans le calme. Le comité de soutien aux «trois de Briançon» a demandé à la Suisse de faire pression sur la France pour que ses deux ressortissants soient libérés. En fin de semaine dernière, les trois ont pu sortir de prison en attente de leur jugement prévu le 31 mai. ■ Manon Tedesco

«Ça me paraît fou de devoir lutter pour l'égalité salariale en 2018. Nous travaillons comme les hommes, avons les mêmes droits et méritons le même salaire. J'ai été payée pendant 14 ans moins de 4000 francs bruts par mois pour un travail très difficile et usant. Quand j'ai osé demander une augmentation, mon supérieur m'a demandé si mes hormones me jouaient des tours... C'est pour cette raison qu'un salaire minimum est indispensable à Genève.» ■ MT

### L'initiative sur le salaire minimum a abouti

Le pari que s'était lancé la CGA a été atteint. La Fête du travail a été l'occasion d'annoncer que l'initiative pour un salaire minimum à 23 francs a récolté plus de 7000 signatures en trois semaines. Au parc des Bastions, à l'occasion de la traditionnelle fête populaire à l'issue du cortège, la nouvelle a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme. «Ce n'est qu'un début, a lancé Audrey Schmid, d'Unia. Pour le faire accepter dans les urnes, nous aurons besoin de votre énergie dans les rues et dans les entreprises.» L'initiative sera formellement déposée auprès du Service des votations ces prochains jours. ■ MT

## Manif survoltée à Lausanne



À Lausanne, quelque 1500 personnes ont défilé en fin d'après-midi au départ de la gare. Derrière la banderole de tête exigeant le partage des richesses entre les 99% des salariés trimant pour les produire, les femmes étaient à l'honneur avec un tronçon revendicatif pour une grève féministe. Suivait des électros sous tension. Sur le parcours, ils ont estampillé de calicos quelques entreprises temporaires, leur offrant au passage quelques salves verbales telles que: «Electros pas payés, on va tout faire disjoncter». Survols, ils rappelaient aussi leurs revendications et celles de leurs collègues de l'artisanat et du gros œuvre, présents en nombre également pour des salaires dignes, contre la précarité et le travail temporaire. Ce 1<sup>er</sup> Mai revendicatif s'est poursuivi sur la place de la Riponne où de nombreux représentants syndicaux et politiques ont fustigé la violence patronale, les salaires de misère y compris à l'Etat, les coupes budgétaires contre les plus faibles, et appellé à un monde plus juste et solidaire. ■ SH

# Mobilisation interjurassienne à Reconvillier



Près de 200 personnes ont participé à la Fête du travail interjurassienne à Reconvillier. Le cortège a observé une halte devant l'usine Boillat - aujourd'hui Baoshida - où se déroula il y a quelques années deux grèves qui marquèrent l'histoire du mouvement ouvrier suisse. C'est ici, face à ce symbole de la mobilisation et de la fierté du monde ouvrier que je vous appelle à revenir à des positions syndicales fermes et même à la désobéissance», a plaidé Jean-François Donzé, secrétaire syndical Syndicom. A la halle des fêtes, ce sont deux femmes qui se sont partagé la tribune: la députée jurassienne Mélanie Brühlhart-Nusbäumer, dont le plaidoyer portait sur une réelle concrétisation de l'égalité salariale, et une infirmière qui a dénoncé avec courage la dégradation des conditions de travail dans le secteur de la santé, en particulier dans les soins à domicile et les EMS. ■ PN

## Fleurier: l'absinthe au fusil

Un verre d'absinthe a été offert par la commune aux militants venus fêter le 1<sup>er</sup> Mai à Fleurier dans le Val-de-Travers. Une fève verte pour rêver en rouge, le temps de quelques discours militants. A commencer par celui de Sarah Blum, députée POP au Grand Conseil neuchâtelois. Enseignante de métier, elle a rappelé l'importance d'une formation de qualité, émancipatrice, ouverte à tous: «Ces dernières années, l'éducation dans le canton a vu tout un tas d'économies se faire sur son dos. Des économies qui ne dégradent pas seulement les conditions de travail des enseignants, mais qui pèjorent aussi l'apprentissage des élèves.» Elle a dénoncé également l'exploitation des stagiaires et invoqué la nécessité de réglementer leurs conditions de travail.

Jacques-André Maire, conseiller national du Parti socialiste et vice-président de Travail.Suisse, a souligné l'importance de se remobiliser: «Les inégalités augmentent. Et nos autorités continuent de protéger les plus riches et de réduire les prestations sociales.» Il a appelé à signer le référendum contre la Loi sur la surveillance des assurés. Avant de rappeler que la Confédération fait des bénéfices mirobolants depuis l'introduction au frein à l'endettement. «Dans le même temps, elle veut couper encore dans les prestations complémentaires et faire ainsi des économies de l'ordre de 900 millions sur le dos des plus faibles. Espérons que le Conseil d'Etat réagira contre cette mesure. Les représentants de l'UDC et les patrons ultralibéraux veulent aujourd'hui assouplir les mesures d'accompagnement et attaquent les Conventions collectives de travail qui donnent trop de pouvoir aux syndicats. Le tissu social est en danger, c'est pourquoi il faut préparer les élections fédérales de 2019 dès maintenant pour retrouver une majorité de gauche.» Sous quelques rayons de soleil, Christian Weber, président du comité industrie d'Unia région Neuchâtel, a tenu un discours combattif, sous les acclamations du public: «Les salaires trop bas sont une honte! La discrimination des travailleurs syndiqués, une honte! Choisir systématiquement de donner des postes à responsabilité aux hommes, plutôt qu'aux femmes, une honte! Quant les patrons ferment les yeux sur les cas de harcèlement, une honte! Et quand ils contestent la validité des certificats médicaux, une honte! Et quand ils versent des salaires si bas que ceux qui les reçoivent doivent encore quérir l'aide sociale, pire qu'une honte, une injustice!» Et de conclure: «Pour nous l'injustice, elle se combat avec le cœur et avec la conscience, conscience d'être du côté de la justice, conscience de classe et de nous-mêmes! Ainsi nous serons dignes de nos prédecesseurs qui ont eu le courage il y a 100 ans de déclencher une grève générale. Camarades, les travailleurs sont debout! Et ils sont fiers! ■ Aline Andrey



Près d'une centaine de personnes se sont réunies à Fleurier pour fêter le 1<sup>er</sup> Mai devant les bureaux d'Unia. PHOTOS NEIL LABRADOR

### QUE PRÉSENTE LE 1<sup>er</sup> MAI POUR VOUS ?

**CÉCILE MERMET MEYER, ASSISTANTE EN PHARMACIE** «Le 1<sup>er</sup> Mai, j'y suis attachée. C'est l'occasion de se rappeler tout ce qui n'est pas encore acquis. Parfois, au quotidien, on oublie que les conditions de travail sont loin d'être correctes pour tous. L'égalité est une revendication importante. Mon métier est très féminin, donc je ne peux pas comparer mon salaire directement. Mais à études et responsabilités équivalentes, je connais beaucoup d'hommes qui gagnent plus que moi. Personnellement, dans ma famille, mon mari et moi travaillons tous les deux à 80%. Ce qui nous permet d'étayer et partager les tâches à la maison. On a de la chance!»



### JACQUES HAINARD, ANCIEN DIRECTEUR DU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DE NEUCHÂTEL

«Anthropologiquement parlant? La fête du 1<sup>er</sup> Mai n'a peut-être plus la même perception que par le passé. La contestation dans la rue n'est plus ce qu'elle fut, si l'on se remémore les violences qui se sont déroulées durant Mai 68. La revendication existe toujours, et elle est nécessaire pour lutter contre les mauvais contrats, l'exploitation des travailleurs, l'enrichissement des riches... Mais les manifestations sont maigres. Avec Internet, peut-être que les luttes se font et doivent se faire autrement. Il faudrait peut-être inventer de nouvelles stratégies. On peut vivre avec de la nostalgie, mais cela ne suffit pas.»



### CATHERINE LAUBSCHER, SECRÉTAIRE RÉGIONALE D'UNIA NEUCHÂTEL

«L'égalité salariale, point barre ou point final, c'est le sujet de l'année! Comme c'est moi parti au niveau parlementaire, il faut vraiment une pression de la base, femmes et hommes. Ce n'est pas qu'une question de nanas! Il faut un mouvement de fond beaucoup plus large que les féministes qui s'engagent depuis des plombes. Le 22 septembre, la grande manifestation à Berne sera sûrement inventer de nouvelles stratégies. On peut vivre avec de la nostalgie, mais cela ne suffit pas.»



### CHRISTIAN WEBER, PRÉSIDENT DU COMITÉ INDUSTRIE D'UNIA RÉGION NEUCHÂTEL

«Le 1<sup>er</sup> Mai, c'est l'occasion pour les travailleurs de se retrouver, d'avoir une réflexion sur ce que c'est que d'être travailleur, sur les relations patrons-ouvriers, sur la classe ouvrière, le mouvement ouvrier. Aujourd'hui, j'ai l'impression que dans les nouvelles entreprises de la région, la graine syndicale ne germe pas. Et dans les industries où le syndicat est fort, je ne sens pas le patronat prêter à partager les fruits de la croissance, malgré l'embellie horlogère qui se dessine.»



# UBER HORS DE CONTRÔLE

**Unia juge irresponsable la reconnaissance d'Uber comme centrale d'appels dans la région lausannoise**

Sonya Mermoud

C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Après un assouplissement du règlement intercommunal auquel sont soumis les chauffeurs et alors qu'Uber est impliqué dans plusieurs litiges, l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis a pris le parti de reconnaître la société comme centrale d'appels. Une décision qualifiée de «totalement irresponsable» par Unia qui dénonce la légalisation d'une entreprise non conforme et une concurrence déloyale dans une branche déjà très précaire. «La reconnaissance d'une centrale d'appels dont le siège se trouve à Amsterdam ouvre aujourd'hui la porte du marché lausannois à tous les acteurs internationaux,

sans aucun moyen de contrôle. Pire, elle accorde un blanc-seing à une société qui ne respecte pas, et ce de manière récurrente, la cadre légal en vigueur dans notre pays», s'énerve Yves Defferrard, secrétaire régional d'Unia Vaud. Et le syndicat de rappeler les violations en matière de paiement des charges sociales aux chauffeurs Uber, quand bien même la Suva a estimé que le transporteur étais-nien était un employeur comme un autre. Ou encore les manquements des entreprises partenaires de la multinationale, le Seco ayant clairement précisé qu'elles devaient se soumettre à la loi sur la location de service. «La Cour européenne de justice a elle aussi confirmé qu'Uber n'est pas une simple centrale d'appels mais bien un service de transport. La décision lausannoise se révèle d'une naïveté et d'une inconséquence déconcertante.



THIERRY PORCHET

Reconnaitre Uber comme centrale d'appels est «d'une naïveté et d'une inconséquence déconcertante», relève Yves Defferrard, secrétaire régional d'Unia Vaud.

Dans un marché où la pression sur les salaires est d'une violence inégalée, les employés sont en droit d'attendre que les collectivités publiques veillent à l'application des législations en vigueur. La localisation de l'entreprise à l'étranger permet à Uber d'échapper à tout contrôle des tribunaux de notre pays», poursuit Yves Defferrard.

Dans ce contexte, Unia exige de toute urgence une loi cantonale, actuellement en discussion. «Sans, ce sera la jungle. On va assister à un effondrement massif du marché.» Pour défendre les intérêts des salariés concernés, le syndicat a par ailleurs demandé de rencontrer le comité de direction du Service intercommunal des taxis. Les chauffeurs «traditionnels» envisageaient aussi de leur côté de se mobiliser... ■

## COURRIER

### LES RETRAITES SONT À DÉFENDRE, ELLES NOUS APPARTIENNENT

Le monde du travail nous donne beaucoup de soucis. Après avoir perdu en votation populaire avec AVSplus et surtout avec Prévoyance 2020. Dans ce cas, des divisions sont apparues au sein de la gauche suisse qui ont coûté très cher.

Aujourd'hui, il faut être vigilant face aux attaques de la droite contre le régime des retraites. Avec une AVS sous-alimentée imputable au vieillissement de la population, il est essentiel de revoir son financement, afin que le minimum dû aux travailleurs ne soit pas diminué. Les montants AVS n'ont plus été augmentés depuis les années 1970. Dès lors, il est exclu de revoir l'âge de la retraite des femmes à la hausse; de même qu'est exclue une élévation générale de l'âge de la retraite à 67 ans pour tous.

Il est un fait avéré qu'au-dessus de 55 ans, le reclassement professionnel est très difficile, voire impossible pour beaucoup de sans-emploi. Ainsi, il est manifeste que l'augmentation de l'âge de la retraite à 67 ans est une absurdité, si ce n'est une hérésie.

Quant au 2<sup>e</sup> pilier, il offre des revenus peu sûrs avec les fluctuations des mouvements économiques et boursiers. On peut penser raisonnablement que l'hémorragie n'est pas près de s'arrêter, ce qui aura une influence néfaste sur nos rentes.

Ce qu'il faut savoir, c'est que si notre économie fonctionne bien, cela est dû aux travailleurs, qui ne ménagent ni leur peine, ni leur sueur. Il est grand temps que nous ayons un juste retour sur cet investissement. Ce retour sur investissement est légitime, les travailleurs y ont droit, qu'on se le dise. ■

Thierry Cortat, membre d'Unia Transjurane, Delémont

## COMMUNIQUÉS

### ASSURANCES: L'USS SOUTIENT LE RÉFÉRENDUM CONTRE LA SURVEILLANCE DES ASSURÉS

Le comité de l'Union syndicale suisse (USS) a décidé de soutenir le référendum contre la révision de la Loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) et les dispositions prévues dans ce cadre sur la surveillance des assurés.

L'USS soutient la lutte contre les fraudes à toutes les assurances sociales. Le droit suisse contient déjà de nombreuses mesures et articles relatifs aux infractions, qui combattent et punissent les fraudes aux prestations des assurances sociales. Concernant la surveillance des assurés, l'actuelle base légale est toutefois insuffisante.

La loi à ce sujet adoptée par le Parlement ce printemps viole des principes fondamentaux et ceux de l'Etat de droit. Il faut absolument qu'une surveillance ne puisse intervenir qu'une fois que toutes les autres mesures se sont révélées inefficaces et qu'une autorisation ait été donnée par un juge, confirmant l'existence d'un soupçon d'abus. Pour ces raisons, l'USS soutient le référendum qui a été saisi contre la surveillance des assurés. ■ USS

### TURQUIE: LIBERTÉ DE LA PRESSE EN LAMBEAUX

«Une restriction de grande ampleur de la liberté d'expression et de la liberté de la presse est à l'ordre du jour en Turquie depuis la proclamation de l'état d'urgence en juillet 2016», a déclaré Manon Schick, directrice générale d'Amnesty International Suisse, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai. «Plus de 180 médias ont été fermés par le Gouvernement, plus de 120 journalistes sont maintenus en détention et des milliers d'entre eux ont perdu leur emploi. La liberté de la presse en Turquie est en lambeaux depuis presque deux ans.»

«Quiconque ne soutient pas le courant choisi par le Gouvernement turc sera diffamé en tant qu'ennemi de l'Etat. Quiconque critique publiquement le Gouvernement se retrouve rapidement derrière les barreaux. Ceux qui défendent les droits d'autrui, comme le président d'honneur d'Amnesty international Turquie, Taner Kılıç, finissent en prison», explique Manon Schick.

Amnesty international a décrit l'évolution de la situation en Turquie depuis la déclaration de l'état d'urgence il y a près de deux ans dans un récent rapport. Ce rapport ainsi que des informations complémentaires sur la situation des droits humains en Turquie et l'affaire Taner Kılıç peuvent être consultés sur: www.amnesty.ch/fr. ■

Amnesty international/L'ES

## FRIBOURG

### FERMETURES DE LA PERMANENCE

Les permanences d'Unia Fribourg seront fermées les mercredi 9 mai, jeudi 10 mai et samedi 12 mai en raison du pont de l'Ascension, du vendredi 25 mai au mardi 5 juin (dernier samedi du mois, puis pont de la Fête-Dieu), et le samedi 23 juin (Manifestation nationale de la construction).

## GENÈVE

### SEANCE

Groupe d'intérêt retraités: mercredi 9 mai à 9h30.

Groupe d'intérêt migrants: mardi 15 mai à 18h30.

Comité métallurgie du bâtiment: mercredi 16 mai à 17h30.

Groupe d'intérêt femmes: jeudi 17 mai à 19h30.

### PERMANENCES PAPYRUS

Mardi: 16h à 19h.

Jeudi: 16h à 19h.

Les séances et permanences ont lieu au syndicat.

## NEUCHÂTEL

### CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

Neuchâtel: le mardi 15 mai à 16h.

La Chaux-de-Fonds: le jeudi 17 mai à 16h.

### COURS GRATUIT

#### Droit du travail:

les bases pour mieux s'y retrouver

Le syndicat Unia et la Caisse de chômage Unia, région Neuchâtel, proposent à leurs membres et assurés un cours gratuit sur le droit du travail pour vous permettre d'en connaître les principales bases.

Inscrivez-vous sans autre par mail à neuchatel@unia.ch à la date qui vous convient: Samedi 19 mai: Neuchâtel, 10h à 13h.

Mercredi 4 juillet:

La Chaux-de-Fonds, 18h à 21h.

Jeudi 20 septembre: Neuchâtel, 19h à 22h.

Samedi 20 octobre:

La Chaux-de-Fonds, 10h à 13h.

Jeudi 15 novembre: Neuchâtel, 14h à 17h.

Lieu des cours:

Unia, av. de la Gare 3 Neuchâtel

Unia, av. L.-Robert 67 La Chaux-de-Fonds.

### GROUPE DES RETRAITÉS

#### Course régionale des retraités

La traditionnelle course de printemps des retraités de la région aura lieu le mercredi 16 mai.

Elle aura pour destination Nans-sous-Sainte-Anne avec une visite de la célèbre Taillanderie.

Programme de la journée:

6h Départ des Brenets, Parking des Pargots.

## AGENDA UNIA

### PROGRAMME D'ACTIVITÉS

16 mai: comité des retraités à 14h, au restaurant du Jura à Bassecourt, org. Région.

17 mai: musée régional de La Sagne, à La Sagne (NE), org. Groupe Jura bernois.

8 juin: journée pétanque à Delémont, org. Région.

21 juin: pique-nique au Chalet du Ski Club de Courteley, org. Groupe Jura bernois.

21 juin: comité Romand à Lausanne, org. Denis, Raffaele, Robert et Paulette.

16 août: dîner friture de sandre à 10h30 place 16 Mars St-Imier, cabane des Pêcheurs à Frinvillier, org. Groupe Jura bernois.

5 septembre: comité des retraités à 14h au restaurant du Jura à Bassecourt, org. Région.

7 septembre: musée agricole – Amicale des vieilles traditions à Grandfontaine, org. Région.

20 septembre: restaurant la Cuisinière à 16h à Cortébert, org. groupe Jura bernois.

### LAUSANNE

#### SECRÉTARIAT

##### Nouvel horaire

Notre secrétariat de Lausanne est ouvert uniquement les après-midis (fermé les matins). Heures d'ouverture:

Lundi de 13h30 à 17h30.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h30.

Vendredi de 13h30 à 16h.

Les horaires du téléphone et des permanences ne changent pas.

### NORD VAUDOIS

#### CAISSE DE CHÔMAGE

##### Nouvel horaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Mercredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.

##### Permanence téléphonique:

même horaire, 024 424 95 85.

### GROUPE DES RETRAITÉS

#### Course annuelle à la Mer de Glace

La course annuelle du groupe aura lieu le jeudi 8 juin avec pour destination Chamonix et la Mer de Glace.

Départs: Estavayer, restoroute à 5h; Yverdon, gare routière à 5h25; Orbe, Montchoisi à 5h45.

Programme: Après les arrêts aux divers lieux de départ, nous poursuivrons en direction de Genève, pause-café-croissant. Arrivée à Chamonix à 9h30, embarquement à bord du célèbre train à crémaillère rouge pour la Mer de Glace. Temps libre pour visiter la Galerie des cristaux, la grotte de glace et le Glaciatorium, musée dédié à la Mer de Glace. A 12h, redescente à Chamonix, repas au centre-ville où sera servi le menu suivant: quiche au reblochon de Savoie, blanc de volaille sauce forestière et mousseline de pommes Charlotte, panna cotta à la vanille et compôte de myrtilles, 1/4 de vin-café.

Prix: transport, café-croissant, repas de midi, train, visite de la Galerie des cristaux, de la grotte et du Glaciatorium: 86 fr. pour une personne syndiquée, et 197 fr. pour deux personnes (une seule syndiquée).

Inscriptions jusqu'au 31 mai, dernier délai au 024 424 95 97 ou 98.

### RIVIERA – EST VAUDOIS

#### AIGLE

##### Syndicat et caisse de chômage:

Le secrétariat syndical et la caisse de chômage Unia d'Aigle vous accueillent dans ses nouveaux locaux au chemin de la Zima 2, 3<sup>e</sup> étage.

##### Permanences syndicales:

Mardi et jeudi de 16h à 18h30.

1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h à 11h.

##### Guichet de la caisse de chômage:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Mercredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.

##### Permanences téléphoniques:

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Mercredi et vendredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.

## TRANSJURANE

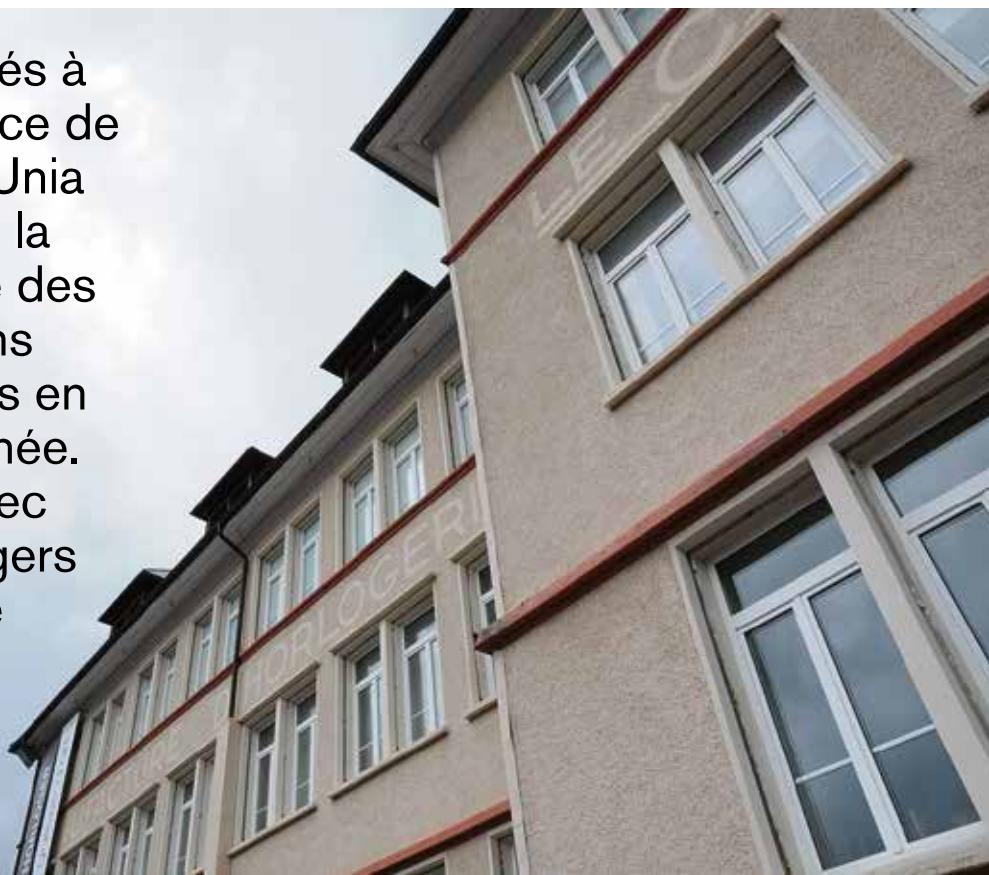
### GROUPE DES RETRAITÉS

#### Après-midi pétanque!

Le groupe des retraités d'Unia Transjurane organise un tournoi de pétanque qui se déroulera le: 8 juin 2018 à 13h30.

# LES SALAIRES DANS L'HORLOGERIE DOIVENT AUGMENTER !

Les délégués à la conférence de branche d'Unia demandent la réouverture des négociations suspendues en début d'année. Le point avec deux horlogers de la Vallée



L'éclaircie économique s'est installée dans la branche horlogère. Une reprise qui doit profiter aux salariés, estime la conférence des délégués d'Unia.

**Texte et photos Sylviane Herranz**

«L'embellie dans l'horlogerie doit aussi profiter aux salariés.» C'est la conclusion à laquelle les délégués Unia de l'industrie horlogère et microtechnique sont parvenus lors de leur conférence professionnelle tenue le 27 avril dernier à Berne. Les salaires étaient à l'ordre du jour, alors que les négociations en la matière ont été suspendues en début d'année, faute de propositions suffisantes de la part du patronat.

Pour Unia, la reprise économique bien installée dans la branche, avec une hausse de 10% des exportations au premier trimestre de 2018, doit être réper-

cutée sur les conditions de travail des salariés, d'autant que ces derniers ont, à la suite de l'abandon du taux plancher du franc face à l'euro en 2015, concédé de nombreux sacrifices selon les entreprises: chômage partiel, augmentation des horaires de travail sans contrepartie salariale, horaires fluctuants ou encore gel total des salaires. Les délégués ont donc exigé des associations patronales la réouverture des négociations salariales dans toutes les régions de Suisse, tant pour une élévation des salaires minimums que des salariés réels.

«Les salaires minimums deviennent la norme dans l'horlogerie, alors que les réels étaient bien plus élevés. En

augmentant les premiers, nous augmenterons aussi les salaires réels», indique Mickaël Bédøy, horloger et délégué syndical dans une entreprise du Lieu à la Vallée de Joux. Son collègue Pascal Greffet, délégué syndical dans une grande société du Sentier, explique toute l'importance du sondage en ligne lancé par Unia en février pour faire le point sur les salaires dans la branche. Pour lui, il est aussi central de s'entendre entre toutes les régions horlogères pour coordonner la lutte lors des négociations: «Les patrons négocient par région, et ils argumentent qu'ailleurs les salariés n'ayant pas obtenu davantage, il est donc normal qu'il n'y ait pas plus pour nous.»

## MOBILISATION SYNDICALE À LA VALLÉE

Ces deux horlogers et militants d'Unia à la Vallée de Joux, où le salaire médian dans la branche est de 600 francs en-dessous de celui des autres régions, ont commencé depuis l'automne dernier à mobiliser leurs collègues pour une amélioration salariale. D'où aussi l'idée de placer le 1<sup>er</sup> Mai sous le thème de la lutte contre l'inégalité salariale. «Lors de la conférence horlogère, nous avons expliqué aux autres sections comment nous essayons de mobiliser. Nous voulons nous rassembler, avec notre syndicat, pour que les choses bougent. Nous voulons expliquer aux gens ce qu'est un délégué syndical dans une entreprise et pourquoi il faut se syndiquer», souligne Mickaël Bédøy. Le «groupe d'action salaire» de leur comité horloger a déjà effectué plusieurs tractages devant les entreprises de la Vallée depuis le début de l'année. Il prépare aujourd'hui une grande assemblée qui se tiendra le 21 juin prochain à midi à la cantine du Sentier, en présence de Gérard Filoche, ancien inspecteur du travail en France. L'objectif est de discuter de quelle manière il sera possible de lutter ensemble pour obtenir des hausses de salaire. «Nous demandons la réouverture des négociations dès la fin juin, il est donc important que nous soyons nombreux à cette assemblée», relève Pascal Greffet, qui est aussi président de la section Unia de la Vallée de Joux.



Mickaël Bédøy.



Pascal Greffet.

## TRAVAIL TEMPORAIRE PRÉOCCUPANT

Lors de la conférence horlogère nationale d'Unia à laquelle tous deux ont participé, une autre préoccupation a été exprimée: le fort développement du travail temporaire dans la branche. A cet égard, la conférence a également exigé que tous les nouveaux engagements se fassent pour une durée indéterminée et que le travail intérimaire «soit strictement limité aux besoins exceptionnels des entreprises». La conférence revendique également la transformation automatique en contrat à durée indéterminée de toutes les missions dépassant une année. ■

## PARTICIPEZ AU SONDEMENT SUR LES SALAIRES HORLOGERS !

Unia invite tous les employés de la branche horlogère à répondre au sondage sur le salaire horloger jusqu'à fin juin. Deux minutes suffisent! Rendez-vous sur:

[www.unia.ch/sonde-montre-horlogerie](http://www.unia.ch/sonde-montre-horlogerie)

# «La pauvreté est un risque auquel le Jura doit remédier»

Les Jurassiens devront se prononcer le 10 juin sur l'initiative populaire cantonale «Prestations complémentaires pour les familles» et sur le contre-projet du Parlement. Enjeux

**Manon Todesco**

Déposée en avril 2016 dans le Jura, l'initiative pour des prestations complémentaires bénéficiant aux familles sera enfin soumise au vote populaire le 10 juin prochain, aux côtés du contre-projet proposé par le Parlement en novembre 2017. Les électeurs seront amenés à se prononcer sur les deux objets. Celui qui aura recueilli la majorité et le plus grand nombre de voix sortira vainqueur de la votation.

Soutenue activement par les syndicats, notamment Unia, l'initiative prévoit de donner un coup de pouce aux familles dont les revenus sont insuffisants pour subvenir aux besoins de l'ensemble de leurs membres. Les conditions finales seront à définir une fois l'initiative approuvée, mais si l'on se base sur les autres cantons où les Prestations complémentaires pour les familles

(PCFam) existent (Vaud, Genève, Tessin, Soleure), ce sont environ 990 ménages jurassiens qui pourraient y prétendre, représentant 2870 personnes vivant dans la précarité, soit pas moins de 4% de la population, 12% des ménages ou encore 28% des familles monoparentales. Les montants mensuels alloués seraient de l'ordre de 800 à 1000 francs, pour un budget d'environ 5 millions de francs par an, soit 0,5% du budget cantonal. «L'idée est de rendre de la dignité à ces familles, explique Jean-Paul Miserez, responsable de la campagne pour l'initiative. Il ne s'agit pas de les assister mais d'instaurer une relation de confiance et de les encourager à gérer leur budget en toute autonomie.»

Les objectifs sont multiples. A l'image des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI qui ont fait leurs preuves, il s'agit avant tout d'abaisser le taux de pauvreté et d'améliorer la situation

des familles à faible revenu. Il est aussi question de décharger l'aide sociale et d'alléger l'administration. En effet, un salaire insuffisant ne justifie pas, selon les initiateurs, d'ouvrir un lourd dossier d'aide sociale. Quant à un dossier PCFam, il demande trois fois moins de temps annuel qu'un dossier d'aide sociale. Dans le seul canton de Vaud, 1400 ménages sont sortis de l'aide sociale après leur introduction. Au Tessin, les PCFam ont permis de réduire de plus de 50% les prestations de l'aide sociale. «Les partisans du contre-projet disent que les frais d'administration engendrés par les PCFam vont s'élargir à 600 000 francs par an, mais si 300 familles sortent de l'aide sociale, le problème est résolu», rétablit Jean-Paul Miserez.

### CONTRE-PROJET INSUFFISANT

Le Parlement et le Gouvernement jura-siens ne nient pas l'existence des

travailleurs pauvres et de la précarité, ils se disent d'ailleurs «conscients de l'importance de l'enjeu et de la nécessité d'agir rapidement». Cela dit, ils estiment que les moyens financiers de l'Etat ne permettent pas de mettre en œuvre un système de prestations complémentaires. C'est pourquoi ils opposent à l'initiative un contre-projet visant à renforcer le subside pour les primes d'assurance maladie des familles à bas revenu dont l'un des parents au moins exerce une activité lucrative. Selon ce modèle, ces familles pourraient bénéficier d'une aide supplémentaire allant de 225 francs par mois par personne pour un couple à 250 francs pour un parent seul. Cela coûterait environ 2,2 millions de francs par an et toucherait un peu plus de 600 familles représentant environ 2000 personnes.

«Il est évident qu'un canton doit gérer ses dépenses de près, admet l'ancien député jurassien. Quand des situations à risque se présentent, on prend des mesures. La pauvreté en est une pour l'avenir de notre canton, il faut donc y remédier.»

## Est-ce vraiment à l'Etat de payer ?

Le Parlement jurassien a décidé, en 2017, d'instaurer un salaire minimal cantonal à 20 francs de l'heure, censé garantir le minimum vital. Partant, certains posent la question de la légitimité de ces prestations complémentaires familiales. «Le salaire minimal suffit à couvrir les besoins vitaux du travailleur, mais pas de sa famille, nuance Jean-Paul Miserez, en charge de la campagne. Bien sûr, l'existence d'un salaire minimal permettra de baisser le montant des PCFam, mais pas de tout couvrir...» Et ce dernier de lancer le débat. «Si les salaires ne permettent pas de vivre décemment, est-ce vraiment du ressort de l'Etat? Est-ce vraiment à la collectivité publique de combler des salaires trop bas?» Dans le canton de Vaud, pas de question de décharger les patrons de cette responsabilité, les PCFam font l'objet d'un prélèvement paritaire (employé et employeur). ■ MIT

# Les syndicats mettent la pression sur Glencore

Devant l'Assemblée générale des actionnaires de Glencore à Zoug, une quarantaine de militants syndicaux d'une dizaine de pays ont dénoncé le non-respect des droits humains

Aline Andrey

**D**epuis des années, ONG, syndicats et travailleurs dénoncent les pratiques anti-syndicales de Glencore. La semaine dernière, ils étaient une quarantaine de militants venus d'une dizaine de pays, dont la Colombie, la République démocratique du Congo, le Canada ou encore l'Australie, réunis pour sensibiliser les investisseurs aux agissements de la multinationale, lors de son Assemblée générale à Zoug.

L'association faîtière des syndicats de l'industrie, Industrial Global Union, et son membre suisse Unia, dans le cadre de sa campagne mondiale contre les violations des droits des travailleurs par Glencore, demandent à la multinationale l'ouverture de négociations dans le but de garantir le respect des droits humains, syndicaux et environnementaux.

## UN VILLAGE DÉTRUIT

En marge de cette action et d'une table ronde sur Glencore à Genève, Tatiana Rojas, ancienne coopérante de l'ONG suisse Comundo en Colombie, rappelle la situation dramatique des habitants du village d'El Hatillo dont les terres ont été avalées par l'exploitation minière de Glencore (via sa filiale Prodeco), et

des groupes américains Drummond et Murray Energy. «En 2010, au vu de la pollution générée par la mine, l'Etat colombien a estimé que la population devait être relogée ailleurs par les entreprises. Et ce dans les deux ans. Or, les négociations continuent jusqu'à aujourd'hui. Et alors que l'Etat ne veut plus investir dans cette région puisque le village est censé disparaître, les multinationales n'assument pas leurs responsabilités sociales.» Depuis l'arrivée de la mine, la vie des plus de 780 habitants a été dramatiquement bouleversée. «Glencore a dévié la rivière de 17 kilomètres, alors que les gens vivaient principalement de la pêche, de l'élevage et de l'agriculture. Avec pour résultat une crise alimentaire en 2013», dénonce Tatiana Rojas. Après une dernière année d'intenses négociations, le relogement collectif par manque de terres est toujours impossible. «On leur propose un relogement individuel, mais dans des endroits sans activité économique possible, ni terre à cultiver, déplore Tatiana Rojas, inquiète. Les firmes indiquent que le processus va très bien, alors que les villageois se taisent de peur que celles-ci rompent les négociations du fait de la clause de confidentialité signée par les deux parties. Mais si tout va si bien, pourquoi empêcher les gens de s'exprimer?» ■

## «UN DIALOGUE DE SOURDS»

Le point avec Chantal Peyer, responsable de la thématique entreprises et droits humains à Pain pour le prochain, et participante à la table ronde sur Glencore et les droits humains.

Depuis que Pain pour le prochain dénonce les pratiques de Glencore, avez-vous pu observer des progrès?

Si, en 2014, la firme s'est dotée d'une politique de droits humains, sur le terrain, on ne peut pas parler de progrès. Même des actions très simples, que nous leur proposons, n'aboutissent pas. Au Congo, près d'une de leur usine métallurgique, l'approvisionnement en eau était défaillant. Si la firme a finalement accepté de construire un puits, elle ne l'a jamais terminé... Lors de pollution, Glencore attend les réclamations. Alors qu'une politique de droits humains impliquerait que la firme mette en place des mesures préventives, se déplace sur le terrain, dédommage et communique avec la population de manière transparente. Ce qu'elle ne fait pas.

L'initiative pour des multinationales responsables, bientôt discutée au Parlement, pourrait-elle forcer Glencore à changer ses méthodes?

L'initiative obligerait la firme à adopter une politique de droits humains



Une quarantaine de militants syndicaux ont sensibilisé les actionnaires de Glencore à Zoug la semaine dernière lors de l'Assemblée générale de la multinationale.

Glen Mpufane, responsable du secteur des mines à Industrial, et Chantal Peyer de Pain pour le prochain, ont participé à la table ronde mise sur pied à Genève par leurs organisations respectives, ainsi que par Comundo et la coalition Initiative multinationales responsables.



## POUR DES MULTINATIONALES RESPONSABLES

Le village d'El Hatillo en Colombie n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres des effets collatéraux de l'exploitation des matières premières dans le monde, dont Glencore est l'un des leaders. La Suisse a sur cette question un rôle essentiel à jouer puisqu'elle abrite bon nombre d'entreprises extractives. D'où l'importance du débat sur la responsabilité des multinationales qui aura lieu lors de la prochaine session parlementaire en juin. «Nous savons que les mesures volontaires ne sont pas suffisantes, explique Ilias Panchard, coordinateur de la campagne pour des multinationales responsables en Suisse romande. Il est tout à fait possible qu'un contre-projet émerge lors de la prochaine session, car notre initiative a de très bonnes chances de convaincre une majorité de la population dans les urnes... Si le contenu du contre-projet final est suffisamment bon, nous pourrions envisager de retirer l'initiative. Notre priorité étant de permettre, le plus rapidement possible, de réels changements de pratiques sur le terrain.» ■

Informations: [www.konzern-initiative.ch](http://www.konzern-initiative.ch)

crédible et à la mettre en œuvre. De plus, comme Glencore détient des filiales à l'étranger dont elle est actionnaire majoritaire, l'initiative permettrait aux victimes de porter plainte en Suisse en cas d'abus contre leurs droits.

**Le Conseil fédéral a rejeté l'initiative sans proposer de contre-projet...**

Nous avons été choqués que le Conseil fédéral ne saisisse pas l'opportunité de participer à ce débat de société. Comme toujours la Suisse est en retard. Même le Groupement des entreprises multinationales (GEM) demande un contre-projet, donc on va voir ce qui se passera dans la session parlementaire en juin (lire ci-contre).

**Glencore a contesté les critiques d'Industrial sur la maltraitance de ses salariés en RDC...**

Je ne connais pas ce cas précis, toutefois de manière générale, Glencore nie systématiquement les problèmes. Le dialogue n'est jamais facile avec les multinationales, mais il reste possible. Avec les représentants de Glencore, c'est un dialogue de sourds. ■

# A droite toute!

Une année après l'élection du 7 mai 2017 en France, le point sur la présidence d'Emmanuel Macron, passé d'un pseudo-centrisme à une stratégie clairement marquée à droite, porteuse d'attaques d'envergure contre les acquis sociaux

Jean-Claude Rennwald

«**J**e continue à penser, avec le philosophe Alain, que quand quelqu'un dit que la droite et la gauche n'existent pas, c'est qu'il est à droite.» Ces propos tenus dans *Le Monde* par l'historien Jean-Noël Jeanneney, auteur du livre *Le moment Macron* (Seuil, 2017), illustrent bien la trajectoire du nouveau président de la République, élu le 7 mai 2017. En l'espace d'une année, Emmanuel Macron

est passé d'un pseudo-centrisme à une stratégie clairement orientée à droite. On ne s'y trompe pas non plus au sein des syndicats, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, affirmant, à propos de la «méthode Macron» de dialogue avec les centrales syndicales: «Vous écoutez, je tranche.»

### SYSTÉMATIQUEMENT AUTORITAIRE

Ces déclarations en disent long sur la conception du pouvoir qu'a Emmanuel Macron, que beaucoup comparent

à celle du Roi-Soleil ou du général Napoléon Bonaparte. Comparaisons déplacées? Peut-être, mais Emmanuel Macron a une vision de la Ve République autant, voire davantage monarchique que Charles de Gaulle ou François Mitterrand. Chez lui, tout a le parfum de l'autoritarisme. Le Gouvernement est aux ordres, les députés de La République en marche (LREM) sont alignés comme des petits soldats, et Emmanuel Macron rêve d'affaiblir le Parlement, via une réduction de 30% du nombre des députés et des sénateurs, et par une diminution des possibilités d'amendements. Dans la même logique, Emmanuel Macron entend «réformer» l'Etat et la société en passant par-dessus la tête des corps intermédiaires (organisations syndicales, patronales, agricoles et associations). Enfin, il tire à boulets rouges sur l'audiovisuel public.

### ALIGNÉ SUR LE GRAND PATRONAT

On ne s'étonnera pas trop que ce président-là soit devenu celui des riches, aligné sur le grand patronat, au niveau de ses choix socioéconomiques:

- Baisse massive des dépenses publiques, au détriment des besoins sociaux, cumulée avec le démantèlement des services publics, comme la SNCF. Une politique assassine, puisqu'en Allemagne, l'ouverture à la concurrence a fait passer les effectifs de la Deutsche Bahn de 365 000 à 198 000 salariés.

• Réformes fiscales et sociales profitant aux 10% les plus riches de la population, qui capteront près de la moitié des 9 milliards d'euros de baisses d'impôts prévues pour les ménages. Pis encore, le 1% de plus riches va gagner 4225 euros par an, contre 55 euros en moyenne pour 90% de la population! Selon Thomas Piketty (*L'Obs* du 12 avril 2018), Trump et Macron mènent la même politique, puisque le premier veut baisser l'impôt sur les sociétés de 35 à 20%, le second de 33 à 25%.

- «Réforme» du Code du travail qui poursuit la détérioration des droits des travailleurs et des syndicats entamée sous François Hollande.

Tout cela fait partie depuis belle lurette du programme du grand patronat, puisque le 4 octobre 2007, Denis Kessler, alors vice-président du Medef, déclarait: «Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de le défaire méthodiquement.» Ce à quoi Gérard Filloche, auteur de *Macron ou la casse sociale* (L'Archipel, 2018), répond: «Ils vont supprimer la Sécurité sociale en croyant que c'est un vestige communiste.» Il n'est dès lors pas difficile de comprendre pourquoi 50% des Français classent aujourd'hui Emmanuel Macron à droite, alors qu'ils n'étaient qu'un tiers voici un an.

### BAISSE DU CHÔMAGE, MAIS...

Cessez donc de critiquer un homme qui a fait diminuer le nombre des demandeurs d'emploi, s'exclameront certains. C'est vrai, le chômage est tombé à 8,9% au dernier trimestre 2017, soit une baisse de 0,7 point sur trois mois. Mais Emmanuel Macron n'y est pas pour grand-chose, comme le souligne l'économiste Daniel Cohen dans *L'Obs* du 29 mars 2018: «Le rythme de création d'emplois, de l'ordre de 270 000 par an, était déjà aux niveaux actuels l'an passé, au moment des élections; et la cause principale en est simple: c'est la reprise de la croissance européenne.» ■

### LES MIGRANTS, DEHORS

Emmanuel Macron pratique aussi une politique musclée à propos des libertés. On lui doit l'inscription de l'état d'urgence dans le droit ordinaire et un durcissement de la politique migratoire, plusieurs mesures ayant pour but de dissuader les demandeurs d'asile, de les débouter et de les expulser, alors que la France n'héberge que 1 réfugié pour 340 habitants, contre 1 pour 188 en Autriche, 1 pour 141 en Allemagne et 1 pour 101 en Suède. Certes, Emmanuel Macron fait preuve d'ouverture sur la question européenne. Mais peut-on être ouvert sur l'Europe et fermé dans son propre pays? ■